

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 310-192-1912 portant réellement sur la solde et les accessoires de solde des troupes coloniales et métropolitaines à la charge du Département des Colonies.

n° 310-192-1912

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 octobre 1912

Numéro JO
n° 191 du 01/10/1912

Date du numéro
1 octobre 1912

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 23 mars 1912 modifiant le décret du 29 décembre 1903, portant règlement sur la solde et les accessoires de solde des troupes coloniales et métropolitaines à la charge du Département des Colonies ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte Française des Somalis pour y être appliqué suivant sa forme et teneur le décret du 23 mars 1912 modifiant le décret du 29 décembre 1903 des troupes coloniales et métropolitaines à la charge du Département des Colonies.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

P.

PASCAL